

Observation sociale des territoires fluviaux (OSTF) Bilan 2015

Les travaux développés dans cet axe en 2015 s'attachent à **mieux comprendre comment les riverains se représentent le cours d'eau et s'approprient leur territoire**. Ainsi le programme « Habiter la Rivière d'Ain » (programme AE/EDF/ZABR) a permis d'évaluer les variations spatiales des enjeux liés à cette rivière, de cerner la pluralité des représentations des acteurs et d'appréhender les évolutions temporelles des usages et des représentations de la rivière du XIX au XXI siècles. Cette recherche constitue une base sur laquelle les acteurs peuvent s'appuyer pour définir les choix de gestion de la rivière de demain. De même le programme « Vivre près du Rhône » (accord cadre AE/ZABR) permet d'analyser le positionnement des riverains face aux enjeux liés au fleuve, d'étudier comment ils se représentent le cours d'eau et le droit qui lui est applicable et in fine d'identifier quelles sont leurs pratiques de ce milieu naturel génératrices de savoirs pluriels (le Rhône en mots, le Rhône en image, les élus de l'eau).

Les **perceptions** de différents types d'acteurs (riverains, experts et élus locaux) à l'égard d'une rivière urbaine vouée à être restaurée ont été approchées grâce à la mise en œuvre de **nouvelles méthodes d'investigation** avec des enquêtes par « eye-tracking » réalisées dans le cadre du projet « traquer le Regard » (accord cadre AE/ZABR). Celle-ci a permis de déterminer quels attributs paysagers contribuent à définir à leurs yeux la qualité des environnements aquatiques. Les résultats montrent que les riverains perçoivent un bénéfice à la restauration en termes de naturalité et d'esthétique. Ils soulignent également que les perceptions des différents types d'acteurs (riverains et experts) se rejoignent sur certains points mais sont, sur d'autres points, bien spécifiques

Par ailleurs les pratiques des riverains sont aussi abordées sous l'angle de la perturbation des écosystèmes. Ainsi le programme **pesticides et changement de pratique en milieu viticole** (Accord cadre AE/ ZABR) se propose d'analyser les pratiques des viticulteurs pour mieux comprendre les freins et les leviers permettant de changer les méthodes et les pratiques agricoles (rapports éthiques des acteurs à leur métier et à leur environnement). Ce projet est doublé par la création d'un lieu de convergence rassemblant viticulteurs, scientifiques pour la mise en place d'expérience de **sciences participatives**.